

COMMUNE DE BOUVIGNIES

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DELIBRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023

N° 2023- 019 – VENTE DE MATERIEL COMMUNAL AU PROFIT DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE PIGEON VOLE DE BOUVIGNIES

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-neuf heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de BOUVIGNIES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric PRADALIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Date de Convocation du conseil municipal : 16/05/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents :	14
Absents :	05
Votants :	18

Présents : PRADALIER Frédéric, VALIN Jean-Marie, CARON Philippe, SALMON Bernadette, HOUSSIN Daniel, LONGUEPEE Jean, LOSCIUTO Martine, FENAIN Bruno THERET Elodie, DANGREMONT Romain, VIELLEFON Guillaume, CARON Elise, WAQUET Dominique, CAILLE-WATTIER Valérie

Absents excusés : HULOUX Martine a donné procuration à Philippe CARON - COUTEAU Odile a donné procuration à LONGUEPEE Jean - FEVRIER Gilles a donné procuration à CARON Elise – LIBERT Nathalie a donné procuration à VIELLEFON Guillaume

Absente : DESFONTAINE Delphine

Secrétaire de séance : CARON Philippe

Les enseignants de l'école Pigeon Vole ont sollicité l'autorisation de vendre au profit de la Coopérative scolaire, du mobilier et du matériel, non utilisés, afin de financer la classe de découverte. L'état du matériel et les prix de vente établis par les enseignants est joint en annexe. Il est demandé de délibérer afin d'autoriser la vente de ce matériel, propriété de la commune, au profit de la coopérative scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE les enseignants à vendre le matériel et le mobilier tel que repris dans l'état joint, au profit de la coopérative scolaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Bouvignies, le 25 Mai 2023

Le Maire,

F. PRADALIER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois.

Envoyé et reçu en Préfecture le 30/05/2023
ID 059 2159 1059 2023 05 23 2023 019 DE
Publié sur le site internet le 30/05/2023

ARTICLES EN VENTE LORS DU « VIDE ECOLE »

ARTICLE	NOMBRE	MODE DE VENTE	PRIX	REMARQUES
GEOGRAPHIE				
Carte cartonnée gf	2	à l'unité	20€	
Carte plastifiée gf	13	à l'unité	10€	
Meuble cartothèque	2	à l'unité	50€	
Carte papier épais pf	22	à l'unité	10€	
		par lot de 2	15€	
Carte noire papier épais pf	9	à l'unité	5€	Boite de craies offertes
Carte blanche papier pf	11	à l'unité	2€	
Magazine Géo	15 lots	Par lot de 10	2€	
SCIENCES				
Carte plastifiée gf	8	à l'unité	10€	
SCIENCES HISTOIRE LECTURE VOCABULAIRE				
Affiche papier épais	60	à l'unité	20€	
		par lot de 2	30€	
		par lot de 5	75€	
Cadre en bois pour affiche	16	à l'unité	5€	Pour 5 achetées → 1 cadre offert
LECTURE				
Tableau « Daniel et Valérie »	15 lots	Par lot de 2	5€	
MUSIQUE				

Disque 45 tours	7 lots		Par lot de 10	1€	
Disque 33 tours	2 lots		Par lot de 5	1€	
Tourne disque	1		à l'unité	5€	
TAMPONS					
Petits	7 lots		Par lot de 10	1€	
Grands	10 lots		Par lot de 5	1€	
Boite de tampon dominos	1		à l'unité	1€	
MACHINES A DUPLIQUER					
Duplicateur à alcool	2		à l'unité	30€	
IMPRIMANTE					
CANON Pixma MG5350 avec CD d'installation et 5 lots de cartouches	1		à l'unité	50€	
IMPRIMANTE FAX					
CANON FAX L150 avec 3 toner	1		à l'unité	70€	
ORDINATEURS					
PC portables 17 pouces	10		à l'unité OU par lot	A débattre	Pour pièces
Souris avec fil	10		à l'unité OU par lot	A débattre	Pour pièces
PUPITRES					
Bureau écolier en bois et armature en fer	10		à l'unité	40€	